

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION RMO du CNIG du 10 novembre 2020

Objet : Réunion de la commission *Règles de mise en Œuvre* du CNIG du mardi 10/11/2020 de 14h00 à 17h00.

Ordre du jour :

1. Mise en conformité des métadonnées pour le rapportage et retours sur la réunion bilatérale avec le JRC (Marie Lambois, Normalisation/IGN)
2. Le groupe de travail Quadogéo : avancement des travaux (Arnaud Gallais, CEREMA)
3. Ouverture de géoservices DGFIP (Sébastien Léger, DGFIP)
4. L'infrastructure mise en place par le BRGM (Thierry Vilmus, BRGM)
5. Evolution de l'organisation en France autour d'INSPIRE (Benoit David, Ecolab/MTE)

Date à réserver pour la prochaine réunion de la commission RMO : jeudi 11 mars 2021

Liste de diffusion

Participants – Organisme	
Alix Marc – AITF	Mael Reboux – Rennes métropole
Anne Fromage-Mariette – OPENIG	Maria Tomanov – région ARA
Arnaud Gallais – CEREMA	Marie Lambois – IGN
Benoît David – MTES/CGDD/DRI/MIG	Mathieu Becker – Isogéo
Carole Lecomte – MTE	Mathieu Le Moal – Axes
Clément Godin – IGN	Nicolas Py – IGN
Erwann Quimbert – IFREMER	Robert Rivière – MTE
Fanny Lecuy – SHOM	Sébastien Bonnefoix – Ile de France
Fabrice Taillefumier – GéoNormandie	Sébastien Léger – DGFIP
François Chirié – IGN	Sophie Renaud – Ile de France
Guillaume Ryckelynck – région Grand Est	Thierry Vilmus – BRGM
Jerôme Boutet – Idéo BFC	Pierre Vergez – IGN/CNIG

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	20/11/2020	Les participants.	Commission Données
Validation	23/11/2020	Pierre Vergez	Chargé de mission IGN/CNIG

Les présentations disponibles sont sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=653.

Compte rendu synthétique :

1) Mise en conformité des métadonnées pour le rapportage et retours sur la réunion bilatérale avec le JRC

Par Marie Lambois (IGN)

**Représentante française au MIG-T (INSPIRE Maintenance and Implementation Group)
-sousgroupe technique permanent-**

Suite au faible nombre de données considérées comme téléchargeables au moment du rapportage 2019, une réunion bilatérale entre la France et le centre commun de recherche européen (JRC) a été organisée en juillet 2020. L'objectif était de pouvoir mieux comprendre pourquoi certaines données n'étaient pas reconnues comme téléchargeables et/ou visualisables sur le Géoportail européen.

Les discussions se sont basées sur une métadonnée exemple du Museum National D'Histoire Naturelle (MNHN).

Un premier facteur de mauvaise interprétation des métadonnées est qu'il a été montré lors de la réunion que l'erreur peut se trouver dans des détails techniques difficiles à déceler.

Afin que les données soient bien reconnues comme téléchargeables et visualisables il faut donc que le validateur (européen ou bientôt national) et le « linkage checker » (<https://inspire-geoportal.ec.europa.eu/linkagechecker.html>) : Cet outil permet de tester les liens entre données et services) aient l'intégralité des voyants au vert.

De plus, le temps de réponse du service (opération GetCapabilities) est également évalué et s'il dépasse 30s pour le service de téléchargement par exemple, la donnée est considérée comme non téléchargeable.

Pour le rapportage 2020, les producteurs sont invités à tester les métadonnées avec ces outils pour s'assurer que les données seront correctement reconnues par le « Geoportal » européen. La priorité est mise sur les données de rapportage environnemental. Les indicateurs officiels resteront ceux qui sont calculés par la France.

Le 2e facteur expliquant le faible nombre de données reconnues téléchargeables et visualisables est que le lien simplifié donnée-service dans la métadonnée de donnée, qui permet de se passer de métadonnées de service, n'est pas encore implémenté par le Geoportal et les outils de validation européens. Les métadonnées utilisant ce lien simplifié ne sont donc pas encore reconnues comme téléchargeables ou visualisables. Cette implémentation est prévue pour le second semestre 2021.

Afin de pouvoir traiter les erreurs de manières coordonnées, il est nécessaire de pouvoir disposer d'un tableau statistique des erreurs (par producteurs par exemple). Un outil européen open source (le Bulk validation script) permet de générer un CSV, un tableau sous forme texte, qui permet de voir quelles type d'erreur est le plus fréquente dans les métadonnées. Une fois qu'un tel tableau aura pu être généré pour la France, le GT Métadonnées pourra en faire une analyse.

La visualisation des indicateurs sur le Geoportal européen

Seulement 1965/38000 métadonnées sont évaluées comme téléchargeable.
Sur les données environnementales le résultat est nettement meilleur : 45/127.

Pour l'échéance du 15 décembre 2020, les 15 producteurs des données prioritaires sont les plus concernés. Le travail de mise en conformité a déjà été commencé de leur côté. Les autres producteurs français de métadonnées sont également concernés mais de manière moins prioritaire cette année. Il reste qu'un effort sur ce point permet une meilleure visibilité sur le Geoportal européen.

Des actions vont être mises en place pour une sensibilisation à cette question d'ici l'échéance de 2021 :

- Réactivation du groupe de travail métadonnées
- Mise à jour du guide national sur les métadonnées

Remarques :

- Les erreurs les plus fréquemment rencontrées ne sont pas encore recensées.
- Le BRGM a ouvert une adresse pour aider à répondre aux questions : contact_md@brgm.fr
- Pourquoi ne pas mettre en commun les processus de réparation et les bonnes pratiques ? Par exemple en présentant les analyses déjà produites avec les métadonnées du MNHN.

⇒ Créer un espace Github accessible depuis la page GT métadonnées du site du CNIG

2) Le groupe de travail Quadogéo : avancement des travaux

Par Arnaud Gallais, CEREMA

Le [GT CNIG QuaDoGéo](#) a démarré en mars 2019 avec la mission d'aider à la réutilisation des données ouvertes grâce à une meilleure information sur leur qualité ». [Le mandat du GT](#) prévoit l'accompagnement des diffuseurs et des utilisateurs de données ; la prise en compte du retour utilisateur et des exemples d'actions concrètes au bénéfice de la communauté d'utilisateurs (ex : synopsis pratique pour la qualification). Le GT réunit régulièrement collectivités, prestataires de services, producteurs et cellules de certification, OpenData France, IFREMER, Cerema, etc.

Le bilan annuel du GT est dressé après avoir rappelé les enjeux de la qualification des données géographiques, ainsi que l'historique en la matière et l'existence des [fiches méthodologiques du Cerema sur la qualité des données géographiques](#).

Le GT organise des tables rondes où se rencontrent de nombreux témoignages via des retours d'expériences provenant tant des producteurs que des utilisateurs de données. Ses actions sont communiquées largement aux membres du CNIG.

Le décryptage de la norme ISO19157 a été poursuivi et s'est matérialisé par une [carte mentale](#) et (hors GT) la [consolidation xml de la norme sur Github](#).

Les travaux de recherches internationaux, les outils et processus de "retours utilisateurs" tels le [géospatial user feedback](#) (GUF), ainsi que les avancées en open data sur [data.gouv](#) et [schema.data.gouv](#) font l'objet d'une veille méthodologique importante.

Le projet de [registre français des métadonnées de qualité des données géographiques](#) a été élaboré dans l'objectif d'améliorer la saisie des critères qualité dans les métadonnées ISO et l'ambition de constituer une « extension pour les éléments de qualité » au [guide CNIG des métadonnées v2.0](#)". Il est [implémenté sur le « Système de publication de registres » du Géocatalogue](#).

Il comprend 21 mesures ISO19157 retenues dans les fiches méthodo du Cerema ; 2 mesures hors ISO19157 mais préconisées dans les fiches Cerema (coefficient Kappa pour la justesse de classement, et classe de précision de l'arrêté 2003) ; auxquelles s'ajoutent 3 éléments de qualité de ISO19115 (généalogie, résolution spatiale, cohérence topologique)

⇒ Le projet de registre sera validé en Commission RMO après une période de relecture ouverte à tous les acteurs de l'information géographique

Un "processus de qualification des données" a été élaboré à travers l'étude de deux cas, notamment celui des bases adresses locales. Il s'est concrétisé par une documentation comprenant une [méthode pratique \(en projet\)](#), un arbre de décision, ainsi qu'un tableau de hiérarchisation/priorisation des critères en fonction des données et de leurs usages.

Le GT QuaDoGéo travaille également sur la restitution graphique de l'évaluation des jeux de données. Une maquette a été élaborée, en s'inspirant des sites internet proposant des rubriques d'évaluation comprenant des retours utilisateurs.

Le [développement d'un outil de réalisation de cette maquette](#) est en cours.

Le sujet de la qualité ne peut s'aborder que par des retours d'expériences concrètes et la mise à disposition de méthodes, outils ou solutions pratiques. Préconisations du GT :

- Il faut réfléchir à mieux intégrer les métadonnées sur la qualité interne et externe dans les géocatalogues français.
- Le registre et les autres productions du GT seront publiés et largement communiqué pour être adoptés.
- Evaluer les [géostandards du CNIG](#) au regard de la thématique « Qualité ».
- Assurer une veille sur les outils de retour des utilisateurs.
- Poursuivre le développement de l'outil de restitution graphique de la qualification.

Le positionnement du GT à la commission RMO est confirmé.

⇒ Une présentation à la commission Données sera produite courant 2021, afin de soumettre l'idée d'intégration d'un chapitre « qualification » aux standards.

Remarques :

- Les retours d'expériences proviennent aussi bien des producteurs et des utilisateurs..
- Il serait intéressant de tester la formation à distance sur la qualité des données géographiques, toujours dans les cartons du CEREMA.

- La question de produire un validateur n'est pas à l'ordre du jour. Cela est déjà pris en compte par le GpU ou schema.data.gouv.

3) Ouverture de géoservices DGFIP

Par Sébastien Léger (DGFIP)

La DGFIP envisage l'ouverture prochaine aux usagers de nouveaux géoservices : le service WFS Inspire et l'API Cadastre.

De même qu'en 2013 avec l'ouverture au public du service WMS du cadastre, cette expérimentation de nouveaux services est préalable à leur ouverture au public.

Les interlocuteurs de l'époque ayant, pour la plupart, changé de poste, la DGFIP cherche de nouvelles personnes susceptibles d'être intéressées par cette expérimentation.

Types d'organisations pressenties :

- AITF (association des ingénieurs du territoire français)
- Géobretagne ou d'autres plateformes régionales
- Metz, Rennes et toutes métropoles
- Ministère de la transition écologique
- IGN
- Nokia, Tomtom, Open street map, acteurs privés

Remarques :

- On pourrait envisager en même temps comment mettre en place une gestion de la fraîcheur des données DGFIP
- Il serait intéressant d'essayer des chainages de services avec la matrice cadastrale.

⇒ Il est demandé aux organismes intéressés de se faire connaître.

4) L'infrastructure mise en place par le BRGM

Par Thierry Vilmus (BRGM)

L'infrastructure mise en place par le BRGM pour la validation et le rapportage des métadonnées se compose de 3 éléments principaux :

- Le Géocatalogue pour l'agrégation, la visualisation et le partage des métadonnées environnementales géographiques françaises
- Le Dashboard pour la dataviz, les tableaux de bord, l'aide à correction des erreurs, la préparation du rapportage Inspire
- Les outils de validation

Le géocatalogue a pour principales fonctionnalités :

- L'agrégation et la centralisation des métadonnées par appel de 170 points de moissonnage entrants
- Le traitement et la bancarisation d'environ 150 000 métadonnées dans une base PostGreSQL

- La recherche et la visualisation des métadonnées, ainsi qu'un site éditorial sur <http://www.geocatalogue.fr/>
- Le partage des métadonnées via différents flux CSW en sortie, permettant d'alimenter d'autres catalogues, notamment le Geoportal EU

Le dashboard est un outil polyvalent :

- <http://dashboard.geocatalogue.fr/daobs/#/>
- Outil de dataviz permettant l'élaboration dynamique de tableaux de bord sur la totalité du contenu du Géocatalogue, sur les données Inspire ou par IDG, producteur, point de moissonnage, ...
- Outil d'aide à la correction des erreurs et des non-conformités
- Outil de rapportage INSPIRE

La validation des métadonnées se fait actuellement via le validateur français

<http://www.geocatalogue.fr/#!ServicesValidationMD>

, qui valide selon les TG v1.3, de façon souple, en langage français, avec un temps de réponse quasi-instantané ce qui permet la validation à la volée lors de l'import ou du moissonnage des métadonnées. Les résultats de la validation sont transmis au contact du point de moissonnage par mail dès la fin de l'opération de moissonnage. Ce validateur n'est utilisé que par la France.

Nous allons basculer vers le validateur européen, dont une instance est en cours de déploiement dans l'infrastructure du Géocatalogue

<https://validateur.geocatalogue.fr>

Ce validateur est utilisé par l'ensemble des pays membres. Son interface et ses résultats sont en anglais. Il permet la validation selon les TG v1.3 et v2.0 (à préférer), de façon très stricte. Il valide les métadonnées et aussi les services qui y sont déclarés, d'où un temps de réponse plutôt long (10 à 30 secondes par métadonnées), ce qui interdit la validation à la volée lors des moissonnages. En conséquence, nous mettons en place un batch nocturne qui validera à partir de fin décembre 2020 les métadonnées nouvellement moissonnées et enverra un mail au contact du point de moissonnage avec les infos suivantes : date validation, SUCCESS ou FAILED, URL vers les résultats du test.

L'ancien validateur français sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2021.

Remarque :

- Le validateur reprend l'ensemble des composants du validateur européen et permet ainsi d'être interrogé par une autre API, entre autres.

5) Evolution de l'organisation en France autour d'INSPIRE

Par Benoit David, résumé d'Hélène Costa de Beauregard (Ecolab/MTE)

Au premier semestre 2021 s'ouvriront les travaux de révisions de la Directive INSPIRE. Ils offrent l'occasion de revoir le mandat français à la lumière des leçons tirées de sa mise en œuvre depuis l'adoption de la directive en 2007.

En 2008, le ministère a fait le choix d'intégrer dans son rapportage INSPIRE l'ensemble des données géographiques nationales et locales. Ce choix de périmètre a permis de déployer avec succès une infrastructure numérique robuste sur l'ensemble du territoire

et à tous les échelons. Cependant, le volume de données inscrites par la France sous INSPIRE, leurs diversités et la multitude de leurs producteurs conduisent à ce que nous ne puissions remplir le critère d'interopérabilité des données portés par INSPIRE.

Dans nos sociétés numérisées, l'interopérabilité des données devient cependant un élément clé pour la compétitivité de l'UE et la réussite de sa transition écologique. La création d'un marché unique de la donnée est donc l'une des priorités de la Commission. L'enjeu de l'interopérabilité des données géographiques intégrée à INSPIRE devient, dans ce contexte, un enjeu clé pour la bonne mise en œuvre du Green Deal.

L'interopérabilité universelle n'est toutefois pas atteignable et une approche plus réaliste, basée sur l'interopérabilité des données à plus haute valeur ajoutée, est donc l'approche privilégiée par la Commission.

Des réflexions préliminaires sont actuellement en cours pour s'adapter à ce nouveau contexte et infléchir, le cas échéant, le mandat porté par la France. Celles-ci seront partagées dès que possible aux membres de la Commission ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes.